



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 décembre 2000
Français
Original: anglais

Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique

New York, 22-26 janvier 2001

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports sur les progrès accomplis en matière de levés
et de cartographie permettant de traiter des questions
qui se posent sur le plan national, sous-régional, régional
et mondial : applications**

Indice de développement de la cartographie, évaluation internationale de la cartographie

Document présenté par le Canada**

Résumé

La cartographie nationale est indispensable à l'aménagement du territoire national et à sa délimitation. Une cartographie adéquate se reconnaît à des caractéristiques précises : couverture complète adaptée à la topographie; échelles appropriées; données à jour; thèmes spécifiques; disponibilité et facilité d'accès des produits cartographiques. Un indice de développement cartographique a donc été mis au point pour mesurer ces caractéristiques sur une échelle internationale de valeurs et permettre ainsi d'apprécier la situation réelle des différents pays en matière de cartographie. Cet indice facilite les comparaisons sur le plan international, la mise en évidence des points forts et des lacunes, ainsi que le choix des mesures correctives à proposer. On peut ainsi évaluer la situation complexe de 126 pays grâce à un indice universel, normalisé et fiable.

* E/CONF.93/1.

** Document établi par MM. Yves Baudouin, Pierre Inkel et Martin Lapointe.